

Interpellation

L'affaire Novartis, une préoccupation aussi pour notre commune ?

La récente annonce des licenciements prévus sur le site de Novartis Prangins a touché non seulement toute la classe politique vaudoise, mais également la population de la région et au-delà des frontières du district. Le conseil régional a été très actif pour soutenir les employés de cette société et les démarches des autorités politiques cantonales.

Pour mieux renseigner notre Conseil je pose la question suivante à notre Municipalité ?

- Peut-elle informer ce Conseil des démarches entreprises par un ou plusieurs de ses membres que ce soit en tant que Municipalité de Gland et/ou membre d'organes régionaux ou intercommunaux ?



Catherine Labouchère

Gland, le 17 novembre 2011